

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 21 mai 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets tenue le 21 mai 2019 à 19 heures, au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
Mme Annic Gingras
M. Daniel Lavoie
M. Jean-Claude Gosselin
Mme Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 3

Le président du comité, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-2019-13 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
16 AVRIL 2019**

CE-2019-14 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal du 16 avril 2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PRÊTS DE SERVICES

CE-2019-15 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

D'accorder aux personnes suivantes, un prêt de services à temps plein :

- Madame Nathalie Bédard, conseillère pédagogique, libérée à titre de ressource régionale au MÉES, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;
- Madame Janie Tremblay, psychologue, libérée à titre de ressource régionale au MÉES, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;
- Madame Élyse Dion, conseillère pédagogique, libérée à titre d'agente de développement en lecture au PRÉE, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;
- Madame Jacinthe Turgeon, conseillère pédagogique, libérée à titre de ressource régionale au MÉES, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;
- Madame Isabelle Blais, conseillère en information scolaire et professionnel, libérée à titre de ressource régionale au MÉES, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ENGAGEMENT DE PERSONNEL

CE-2019-16 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

De procéder à l'engagement du personnel suivant :

Personnel de soutien

- Madame Sophie Lafleur, technicienne en administration – acquisition de talents au Service des ressources humaines, poste régulier à temps complet de 35 h par semaine (100 %), et ce, à compter du 6 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

DEMANDE DE DÉPART PROGRESSIF

CE-2019-17 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

D'accepter le programme de départ progressif aux personnes suivantes selon les modalités indiquées :

- Madame Marie-Christine Jiona, enseignante à l'école secondaire du Tournesol, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2024, à raison de 50 % du temps travaillé ;
- Madame Jacinthe Fisette, enseignante à l'école primaire St-Philippe, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2024, à raison de 70 % du temps travaillé ;
- Madame Maryse Brodeur, enseignante à l'école primaire de la Chantrelle, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2024, à raison de 80 % du temps travaillé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE DE CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

CE-2019-18 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

D'accorder aux personnes suivantes un congé sabbatique à traitement différé, selon les modalités indiquées :

- Madame Josée Lépine, enseignante à l'école primaire St-Patrice. Plan de 4 ans, soit du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2023, avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2022-2023, traitement à 87,50 % pour la durée du plan ;
- Monsieur Patrick Bilodeau enseignant à l'école secondaire de la Ruche. Plan de 4 ans, soit du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2023, avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2022-2023, traitement à 87,50 % pour la durée du plan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN

CE-2019-19 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

D'accorder un congé sans traitement à temps plein (100 %) pour l'année scolaire 2019-2020 :

- Monsieur Hugo Marcotte, enseignant à l'école secondaire de l'Odyssee.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 7

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités ;

CE-2019-20

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale